

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE  
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGENE-DE-LADRIERE**

**SEANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2019**

A la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue principale, lundi le 8 juillet 2019 à 19h30.

Sont présents: Mesdames Vanessa Gagnon-Desjardins, Lorraine Michaud et Julie D'Astous et Messieurs Renaud Fortin, Claude Viel et Deave D'Astous tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon. La secrétaire-trésorière adjointe, madame Annie Fournier est aussi présente.

**RÉSOLUTION 163-2019 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé par madame Julie D'Astous et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h30. Le quorum requis est constaté.

**RÉSOLUTION 164-2019 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Lorraine Michaud, appuyé par monsieur Deave D'Astous et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté avec l'ajout d'un point.

**RÉSOLUTION 165-2019 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2019**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2019, la résolution suivante est adoptée :

Il est proposé par monsieur Deave D'Astous, appuyé par madame Julie D'Astous et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est adopté.

**RAPPORT DES COMITÉS :**

- Le représentant de la Corporation de développement : pas de réunion.
- Le représentant de l'OTJ : Compte rendu du mois de mai 2019
- Bibliothèque : aucun point
- Le représentant du Festival : Lorraine informe que le compte rendu de l'année dernière est en préparation et devrait être présenté prochainement.

**Rapport de l'inspecteur municipal** qui fait mention des permis délivrés : Ferme Karinella et Ferme Pichel.

**RÉSOLUTION 166-2019 ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LES ÉGOÛTS**

Il est proposé par Madame Lorraine Michaud, appuyé par monsieur Deave D'Astous et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Germain Therriault à effectuer l'achat d'une machine à oxymètre pour le bassin des eaux usés au montant approximatif de **780\$ excluant les taxes**.

**RÉSOLUTION 167-2019 APPROPRIATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ**

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé de madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité d'approprier un montant de **3,117\$** et de l'affecter aux postes budgétaires déficitaires suivants :

02 22000 330	500\$	02 45110 681	1,000\$
02 32000 631	1,000\$	02 45210 455	17\$
02 45300 140	500\$	02 45300 200	100\$

## **RÉSOLUTION 168-2019 ADOPTION DES COMPTES**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance de la liste des comptes à payer, il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de madame Vanessa Gagnon Desjardins et adopté à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste. (16 684.49\$)

## **RÉSOLUTION 169-2019 DON AU CANCER DE L'EST DU QUÉBEC**

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé par madame Vanessa Gagnon Desjardins et résolu à l'unanimité de verser 25 \$ à l'ACEQ, association du cancer de l'est du Québec.

## **RÉSOLUTION 170-2019 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME ACCESLOGIS**

**ATTENDU QUE** la corporation Les Habitations Nicolas Rioux débute les démarches pour la phase 2 du projet de construction de logement social,

**Il est proposé** par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Renaud Fortin et résolu unanimement que le conseil municipal accorde un crédit de taxes foncières à la Corporation Les Habitations Nicolas Rioux, correspondant à 100% du montant exigible pour une période de 35 ans, en modifiant le règlement 172-21010 relatif au programme d'aide financière complémentaire au programme AccesLogis.

## **RÉSOLUTION 171-2019 CONTRIBUTION DU MILIEU POUR LE PROJET DE LA CORPORATION LES HABITATIONS NICOLAS RIOUX**

**ATTENDU QUE** la corporation Les Habitations Nicolas Rioux débute les démarches pour la phase 2 du projet de construction de logement social,

**Il est proposé** par madame Julie D'Astous, appuyé de madame Lorraine Michaud et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière accepte de verser à la Corporation Les Habitations Nicolas Rioux, un montant des redevances éoliennes sur une période de 10 ans, totalisant un montant de 200,000\$.

## **RÉSOLUTION 172-2019 VACANCES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Il est proposé par Madame Lorraine Michaud, appuyé par madame Julie D'Astous et résolu à l'unanimité que le bureau municipal soit fermé du 21 juillet 2019 au 3 août 2019 pour les vacances de la direction générale.

## **RÉSOLUTION 173-2019 APPEL D'OFFRE POUR VIDANGE DES BASSINS DES EAUX USÉES**

Il est proposé par monsieur Claude Viel, appuyé par madame Vanessa Gagnon Desjardins et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, madame Christiane Berger, à procéder à l'appel d'offre, par invitation écrite, auprès de deux fournisseurs pour la vidange des bassins des eaux usés.

## **RÉSOLUTION 174-2019 SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par Madame Lorraine Michaud, appuyé par madame Julie D'Astous et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à demander à deux fournisseurs une estimation de coût pour la refonte du site web de la municipalité.

## **RÉSOLUTION 175-2019 ZONE INDUSTRIELLE**

Il est proposé par monsieur Claude Viel, appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité de demander à la MRC de Rimouski-Neigette, d'analyser la possibilité d'agrandir la zone industrielle située à l'ouest du périmètre urbain afin de favoriser l'implantation d'une nouvelle entreprise.

## **RÉSOLUTION 176-2019 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE MTQ**

**ATTENDU QUE** : la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière a pris connaissance des conditions et exigences du Ministère des Transports concernant l'entretien d'hiver d'une partie de la Route Ladrière et le 4<sup>e</sup> rang est pour le déneigement, le déglacage et la fourniture de sel pour la saison 2019-2020 incluant une clause de renouvellement pour les deux années subséquentes;

**Il est proposé** par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Deave D'Astous et résolu unanimement que la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière s'engage à exécuter les travaux suivant les modalités prescrites par le Ministère en contrepartie d'un montant total forfaitaire de **64,496.06\$ par année** et par la même résolution, le conseil autorise la signature du contrat par le maire, monsieur Gilbert Pigeon.

## **RÉSOLUTION 177-2019 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est proposée par madame Lorraine Michaud, appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité à 23 h.15

Je, Gilbert Pigeon, reconnait qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

---

Gilbert Pigeon, maire

---

Annie Fournier  
Secrétaire-trésorière adjointe